

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

PLAN D'ÉTUDES D'ÉTUDES CLASSIQUES

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE MASTER OF ARTS (MA)

Entrée en vigueur : Septembre 2016



Avant-propos

I.1. Présentation du cursus

- ❖ Ce cursus pluridisciplinaire en Études classiques (*Classical Studies*) regroupe les cinq disciplines du Département des Sciences de l'Antiquité qui se consacrent entièrement ou partiellement à l'étude du monde grec et du monde romain : le grec ; le latin ; l'histoire ancienne ; l'archéologie classique ; l'histoire et anthropologie des religions antiques. Il propose aux étudiant-e-s intéressé-e-s par l'Antiquité classique un programme à la fois totalement cohérent et très diversifié, qui couvre l'ensemble du bassin méditerranéen, depuis les premiers vestiges archéologiques de l'époque protohistorique jusqu'à l'apogée de la civilisation byzantine. Il n'exclut pas les liens évidents avec d'autres domaines connexes, notamment avec l'Orient classique ou les langues et littératures médiévales.
- ❖ Au niveau du MA, les étudiant-e-s se spécialisent dans l'une des trois disciplines qui composaient leur BA, tout en poursuivant leur formation pluridisciplinaire en choisissant leurs modules à option dans les autres disciplines du cursus.

I.2. Cours et séminaires

- Chaque module forme un ensemble pédagogique cohérent qui comprend des cours et/ou des séminaires et travaux pratiques.
- Les cours ont pour objectif de donner aux étudiant-e-s une connaissance globale d'une période, d'une matière, ou d'une méthode de travail. Ils fournissent le cadre général aux séminaires et aux travaux pratiques, consacrés à des sujets plus spécifiques.
- Les séminaires et travaux pratiques permettent aux étudiant-e-s de s'initier à l'utilisation des instruments de travail et des ressources de la bibliothèque, en acquérant progressivement les méthodes d'interprétation des sources antiques textuelles et matérielles propres à chaque discipline. À la fin du cursus, elles/ils doivent être capables d'effectuer des recherches scientifiques de manière autonome et de construire un discours argumenté, avec apparat critique et prise de position personnelle.

I.3. Attestations

❖ La plupart des modules doivent être validés par l'obtention d'une attestation de participation aux enseignements. Pour obtenir une attestation de séminaire ou de travaux pratiques, les étudiant-e-s doivent assister régulièrement aux séances et fournir un travail personnel. Celui-ci peut prendre la forme d'une série d'exercices à rendre pendant l'année, d'un exposé oral, d'un compte rendu écrit d'un article scientifique ou d'une séance du séminaire, d'un travail de recherche personnelle, de travaux pratiques sur des



objets archéologiques, etc. Pour plus d'informations, on se reportera au descriptif individuel de chaque module.

I.4. Évaluation des modules

- Suivant les modules, l'évaluation peut prendre la forme d'un examen écrit, d'un examen oral, d'un travail écrit noté. Pour plus d'informations sur la nature et la durée des examens, ainsi que sur le contenu et la longueur des travaux écrits, on se reportera au descriptif individuel de chaque module.
- ❖ Les étudiant-e-s définissent les sujets de leurs examens d'entente avec les enseignant-e-s des disciplines concernées. Elles/ils doivent prendre contact avec les enseignant-e-s avant de s'inscrire au service des examens.

I.5. Connaissance des langues anciennes et modernes

- ❖ Tous les enseignements et tous les examens se déroulent en français.
- Cependant, lors de la préparation des séminaires et des examens, les étudiant-e-s auront à consulter des ouvrages scientifiques (dictionnaires, manuels, livres et articles) en anglais ou en allemand, éventuellement en italien. De bonnes connaissances passives dans ces trois langues sont donc nécessaires.
- ❖ Le cursus en Études classiques impose l'étude de l'une des deux langues classiques au moins au niveau du BA, ainsi que l'acquisition d'un module au moins dans l'autre langue classique au niveau du MA, si cela n'a pas déjà été fait au BA.
- Les étudiant-e-s qui ne sont pas titulaires d'une maturité ou d'un diplôme équivalent comportant le latin ET/OU le grec doivent suivre l'initiation à la langue grecque ET/OU latine dispensée à l'Université de Genève. Elles/Ils prendront contact avec les enseignant-e-s concerné-e-s dès le début de leurs études.



II / LA MAÎTRISE EN ÉTUDES CLASSIQUES Master of Arts (MA)

II.1. Conditions d'accès et pré-requis

❖ La maîtrise en Études classiques est ouverte aux titulaires d'un BA comportant au moins 48 crédits ECTS en grec OU en latin, ET au moins 48 crédits ECTS en histoire ancienne OU en archéologie classique OU en histoire et anthropologie des religions.

II.2. Structure du MA

❖ Au niveau du MA, les étudiant-e-s se spécialisent dans l'une des trois disciplines qui composaient leur BA : elles/ils effectuent trois modules et rédigent un mémoire dans la discipline retenue (MA1, MA2, MA3). Elles/Ils suivent en outre un module dans chacune des deux disciplines qu'elles/ils n'ont pas suivies au BA (MA4, MA5).

Première OU deuxième OU troisième discipline	Quatrième discipline	Cinquième discipline
MA1	MA4	MA5
MA2		
MA3		
Mémoire		

Les étudiant-e-s titulaires d'un BA d'une autre université doivent prendre rendez-vous avec la/le responsable de la discipline qu'elles/ils ont choisie pour établir leur programme de MA.

II.3. Mémoire

- ❖ Le mémoire de MA doit permettre aux étudiant-e-s avancé-e-s de montrer leur capacité à mener une recherche de manière indépendante sur un sujet de leur choix (en accord avec le directeur ou la directrice du mémoire), à élaborer un plan et à rédiger un texte argumenté accompagné des annexes usuelles (notes de bas de page, bibliographie, corpus de textes ou d'images, etc.).
- ❖ Pour autant que l'offre existe, les mémorant-e-s participeront à des colloques de mémorant-e-s ou de doctorant-e-s (à l'Université de Genève comme dans les universités voisines), afin de partager leurs expériences dans le domaine de la recherche et de l'écriture en sciences de l'Antiquité.
- L'encadrement est aussi assuré par des entretiens particuliers entre l'étudiant-e et l'enseignant-e chargé-e de superviser la rédaction du mémoire.



❖ Le mémoire dactylographié (60-100 pages, soit entre 120'000 et 200'000 signes, y compris bibliographie et notes) fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.

II.4. Tableau de concordance avec les plans d'études disciplinaires

- ❖ Le contenu et les exigences des modules du plan d'études « Études classiques » sont exactement les mêmes que ceux des plans d'études disciplinaires pour toutes les disciplines, à l'exception de quelques modules d'histoire et anthropologie des religions décrits plus bas, dont la spécification est propre aux « Études classiques ». Pour construire leur parcours académique, les étudiants se référeront donc aux plans d'études des disciplines sélectionnées à l'aide du tableau de concordance décrit ci-dessous.
- ❖ Pour des raisons liées à la structure du présent plan d'études, qui repose sur 5 modules au lieu de 3 au MA, le numéro que portent certains modules peut être différent de celui qu'ils portent dans les plans d'études disciplinaires. Le tableau de concordance permet d'identifier chaque module.

Ét. Class.	Grec	Latin	Hist. Anc.	Archéo.	Hist. Rel.
MA1	MA1	MA1	MA1	MA1	MAx***
MA2	MA2	MA2	MA2	MA2	MAy***
MA3	MA3	MA3	MA3	MA3	MA3
MA4	BA2	BA1 ou BA suppl. Langue et	BA2 ou BA3	BA1 ou BA3 ou BA4 ou BA5	BA1 ou BA2
MA5	BA2	linguistique latines ou BA/MA suppl. Linguistique latine	BA2 ou BA3	BA1 ou BA3 ou BA4 ou BA5	BA1 ou BA2



*** Les deux modules d'histoire et anthropologie des religions dont la spécification est propre au plan d'études « Études classiques » sont décrits ci-dessous :

L'étudiant-e veillera à répartir un examen écrit et un examen oral sur les modules MAx et MAy

Module MAx	Polythéismes antiques, niveau avancé	12 crédits
Description		
Pré-requis		
Enseignement(s)	4h/Année de CR et de SE.	
Attestation(s)	Présentation orale dans le SE OU travail écrit (env. 15 pages).	
Evaluation	Selon des modalités définies au début des enseignements.	
Condition(s)		
Remarque(s)	L'étudiant-e répartira un examen écrit et un examen oral sur les modules MAx e	et May.



niveau avancé	Module MAy	Christianisme antique, niveau avancé OU Anthropologie religieuse, niveau avancé	12 crédits
---------------	------------	--	------------

Christianisme antique, niveau avancé OU Anthropologie religieuse, niveau avancé

Module MAy	Christianisme antique, niveau avancé	12 crédits
------------	--------------------------------------	------------

Demi module MAya	Christianisme antique, niveau avancé 1	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	2h/Semestre de CR, Exégèse du Nouveau Testament.	
	2h/Semestre de SE, Exégèse OU théologie du Nouveau	Testament.
	+ Lecture complémentaires	
	OU	
	2h/Semestre de CR, Histoire du Christianisme.	
	2h/Semestre de SE, Histoire du Christianisme.	
	+ Lectures complémentaires	
Attestation(s)	Selon des modalités définies au début des enseignements.	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Demi module MAyb	Christianisme antique, niveau avancé 2	6 crédits
Description		
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	2h/Semestre de CR, Exégèse du Nouveau Testament.	
	2h/Semestre de SE, Exégèse OU théologie du Nouveau	Testament.
	+ Lecture complémentaires	
	OU	
	2h/Semestre de CR, Histoire du Christianisme.	
	2h/Semestre de SE, Histoire du Christianisme.	
	+ Lectures complémentaires	
Attestation(s)	/	
Evaluation	1 examen écrit (6 heures) portant sur l'ensemble des enseigneme module.	ents du demi-
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Les exigences concernant l'attestation et l'évaluation seront adaptées au niveau MA.	

OU

Module MAy	Anthropologie religieuse, niveau avancé 12 crédits
Description	
Pré-requis	
Enseignement(s)	4h/Année de CR et de SE.
Attestation	Présentation orale dans le SE OU travail écrit (env. 15 pages).
Evaluation	Selon des modalités définies au début des enseignements.
Condition(s)	
Remarque(s)	L'étudiant-e répartira un examen écrit et un examen oral sur les modules MAx et MAy.